

Des contrôles tous les jours sur le plan d'eau du bassin d'Arcachon

Avec le retour des beaux jours la gendarmerie de la Gironde rappelle quelques règles de bonnes conduites sur le plan d'eau.

« Quelques conseils pratiques avant la mise à l'eau :

- vérifiez l'état de votre moteur ;
- contrôlez les équipements de sécurité (gilet de sauvetage, fusées de détresse...) et le bon fonctionnement de vos installations radio.
- Avant de partir en mer, faites toujours un point météo.

Avis aux amateurs, la Brigade Nautique d'Arcachon et la Brigade de surveillance du littoral de Lège cap-ferret sont présentes tous les jours sur le bassin pour faire respecter la réglementation en vigueur.

Si vous êtes victime d'une avarie ou témoin d'une urgence en mer, composez le 196 sur votre téléphone portable ou utilisez le canal 16 de votre VHF.